

Association des Propriétaires des Villas de l'Anse

12/7/2017

Année financière 2016/17

Sommaire aux membres

Résultats au 30/4/2017

Fonds d'administration**Revenus:**

Cotisation spéciale 2016	54 900
Cotisations des membres	316 705
Aures revenus	28 057
Cotisations spéciales - Tennis II	24 429
Total des revenus:	424 092

Dépenses:

Dépenses d'opérations	263 209
Transfert au fonds dédié - Tennis II	24 429
Total des dépenses	287 638

Revenus - Dépenses (contribution au FP) 136 454**Fonds - Tennis II**

Valeur du fonds au 30/04/2016	-28 782
Cotisations spéciales - tennis II	24 429
Transfert du fonds de prévoyance en 2016/17	4 353
Dépenses au fonds - Tennis II	0
Valeur du fonds au 30/04/2017	0

Le déficit a été financé par une avance du fonds de prévoyance qui a été remboursée par la cotisation spéciale du Tennis II se terminant à l'exercice 2016/17 ainsi que par une contribution du fonds de prévoyance. Le fonds du tennis II et la cotisation spéciale prennent fin à cette date.

Fonds de prévoyance - FP

Fonds de prévoyance au 30/04/2016	136 868
Transfert du fonds d'administration au FP	136 454
Dépenses au fonds de prévoyance 2016/17	66 755
Provision pour mauvaises créances	2 605
Fonds de prévoyance au 30/04/2017	203 961
Minimum requis au FP	155 000